



Information presse

Février 2010

Un pas de plus pour MGI dans les DOM-TOM :

AP+ sera opérationnel en Guyane le 3 novembre 2010

L'Union Maritime et Portuaire (UMEP) de Cayenne et MGI ont signé le 25 janvier 2010 l'accord cadre prévoyant la mise en place du Cargo Community System AP+ au 3 novembre 2010.

Cet accord a été signé par M. François Mahé des Portes, président du directoire de MGI et M. Hervé Rouchon, vice-président de l'UMEP, en présence de M. Eddy Rano, président de Guyane Informatique Portuaire (GIP) et de membres du bureau de l'UMEP.

Monsieur François Mahé des Portes a déclaré : « la mise en place d'AP+ est toujours le reflet du volontarisme d'une place portuaire consciente d'être une entité vecteur de progrès ».

« L'UMEP, au terme d'un processus d'analyse par la commission GIP, a porté son choix sur le logiciel le plus adapté aux fonctions communautaires et en particulier douanières. Ce logiciel déjà implanté, et donc rôdé, sur d'autres places portuaires est maintenant vivement attendu par tous les membres. Ceci marquera une étape significative dans le développement de la place portuaire », a commenté Monsieur Hervé Rouchon.

L'UMEP, fondée en 2006, par la volonté des professionnels de la place portuaire du Dégrad des Cannes, a pour buts essentiels de fédérer les entreprises opérant sur le port et de faciliter toutes les opérations concernant l'organisation inter-entreprises. Menée sous l'impulsion forte de Philippe Ysnel, Président de l'UMEP et du Syndicat des Commissionnaires agréés en Douane et des Transitaires, la démarche d'implantation d'un logiciel d'échanges de données communautaires entre tout à fait dans ses objectifs. Tous les membres se sont appropriés cette démarche avec la ferme volonté de la mener à son terme.

La commission Guyane Informatique Portuaire a été mise en place par l'UMEP afin d'analyser les différentes offres de logiciels et des prestataires. Sous la Présidence de Eddy Rano, Directeur d'une société de Transit d'un groupe international, la commission a analysé tous les aspects liés à l'implantation du logiciel: performances, adaptabilité aux prestations sur le port du Dégrad des Cannes, coût, qualité du prestataire,... La commission, composée de membres de chaque profession portuaire, a porté son choix sur AP+ fourni par MGI et l'UMEP à l'exposé des éléments du choix l'a validé. La commission GIP sera la structure projet dans l'attente de la mise en place d'une société qui prendra en charge toute l'implémentation et le suivi du projet.

A PROPOS D'AP+

Le CCS a été élaboré par les deux sociétés informatiques des places portuaires marseillaise et havraise, MGI (Marseille) et SOGET (Le Havre), via leur filiale commune SOGYP, en étroite collaboration avec leurs partenaires professionnels (Unions Maritimes et associations professionnelles), ainsi que les institutionnels (Douanes et les Grands Ports Maritimes).

AP+ fut mis en place pour la 1^{ère} fois par MGI sur le port de Marseille-Fos en septembre 2005. Aujourd'hui, il est aussi installé sur le port du Havre, Fort-de-France, Bordeaux, Rouen, Nantes Saint-Nazaire, Pointe-à-Pitre et Port Louis (Ile Maurice), Paris-Gennevilliers.

Le système fonctionne sur le principe de « Single window for a global process » qui en un seul écran permet aux professionnels portuaires de piloter leurs flux en temps réel mais aussi d'en surveiller l'intégrité et tracer leur évolution de l'entrée jusqu'à la sortie de la zone logistique.

AP+ permet d'accélérer le passage portuaire de la marchandise tout en intégrant les nouvelles exigences de sûreté et sécurité. Le système étant interconnectable avec les systèmes partenaires publics et privés, il permet l'acquisition des données par transferts d'informations (EDI) évitant ainsi les multiples saisies. Les données sont donc disponibles en temps réel avec une garantie d'intégrité.

Il relie tous les acteurs privés (agents maritimes, transitaires, manutentionnaires, transporteurs) et publics (la Douane et l'Autorité Portuaire) de la Supply Chain portuaire

Le CCS s'adapte à la taille et aux types de trafics traités par la place portuaire qui décide de s'en équiper.

A propos de MGI

MGI a été créée en 1985 à l'initiative des associations professionnelles de la communauté portuaire de Marseille-Fos dans le but de créer leur outil informatique commun. La conception, réalisation et exploitation des Cargo Community System « PROTIS » puis « **AP+** » nous ont permis d'acquérir une vision stratégique globale et une expérience terrain qui répond aux besoins de toutes les communautés logistiques : portuaires, aéroportuaires ou multimodales.

MGI propose des solutions logicielles innovantes comme la plate-forme de communication MareNostrum et Tracking 2.0.

Contact Presse

Marie Pavesio. Tél : +33 (0)4 91 14 26 60

Email : m.pavesio@gyptis.fr

www.gyptis.fr